

la réduction unilatérale que la CEE a décidé d'appliquer à son contingent de papier journal admis en franchise.

Un accord d'autolimitation a été conclu avec le Japon en ce qui a trait au volume des expéditions de véhicules automobiles au Canada pour la période se terminant le 31 mars 1983. Les problèmes de concurrence et d'ajustement structurel avec lesquels l'industrie sidérurgique internationale est aux prises ont fait l'objet d'un examen approfondi au sein de l'OCDE. Les divers rapports qui existent entre les politiques commerciales et industrielles ont également été examinés de plus près, les travaux d'analyse et les consultations intergouvernementales portant notamment sur l'ajustement structurel et le commerce des produits de haute technologie.

## **Commerce international des produits de base**

Le Canada a continué de participer aux principaux accords internationaux sur les produits de base (blé, sucre, café, étain et caoutchouc naturel). Le seul accord où le Canada figure comme pays exportateur, l'Accord international sur le blé, est un mécanisme consultatif sans disposition économique. Les accords sur le sucre, le café, le caoutchouc naturel et l'étain renferment des dispositions visant à stabiliser les prix. Dans le cas du sucre, il n'a pas été possible de maintenir les prix dans la fourchette fixée en raison de stocks excédentaires. Le nouvel accord sur le sucre renégocié en 1983-1984 s'est limité à un cadre consultatif en raison de l'impossibilité de convenir de la fourchette de prix et d'autres dispositions destinées à stabiliser le marché. Le Canada n'a pas adhéré à l'accord actuel sur le cacao estimant que ses dispositions économiques ne pourraient être appliquées, fait qui s'est avéré. Les accords sur l'étain et le caoutchouc naturel ont permis de stabiliser les prix dans la fourchette fixée, mais l'étain a posé des difficultés en raison d'une pression constante à la baisse exercée sur les prix.

Les préoccupations de nos industries de ressources ont continué de faire l'objet d'une attention considérable au cours de 1983-1984. En effet, des groupes d'étude du secteur privé (par exemple ceux de l'industrie pétrochimique et des produits forestiers) ont procédé à un examen détaillé de certaines des préoccupations relatives à l'environnement commercial international. Des efforts ont également été faits en vue d'une élaboration ordonnée du dispositif réglementaire international dans le secteur de l'amiante. De plus, des initiatives ont été lancées afin de favoriser une plus grande transparence des marchés des matières premières grâce à la collaboration des pays producteurs et consommateurs au sein d'instances internationales comme le Groupe d'étude international du plomb et du zinc, le Groupe de discussion proposé pour le nickel, l'OCDE, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe.

## **Intensification du commerce international Produits agricoles, alimentaires et halieutiques**

Le Bureau des produits de l'agriculture, des pêches et des produits alimentaires est entré en activité au sein du ministère en septembre 1983. Il avait pour mandat de poursuivre les travaux dont s'acquittait, dans le contexte international, la Direction de l'alimentation de l'ancien ministère de l'Industrie et du Commerce.

L'exploitation de marchés d'exportation et la stimulation du commerce dans le secteur agricole primaire ont bénéficié de l'appui du Programme des projets de promotion et du Programme de développement des marchés d'exportation (PDME). Cet appui a été accordé à la participation canadienne à diverses foires internationales dans les secteurs de l'élevage et de l'agriculture, à des colloques techniques sur le commerce des vaches laitières et du porc à Cuba, en République dominicaine et au Venezuela, à une mission commerciale sur les légumineuses envoyée au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, ainsi qu'à plus de 20 groupes d'acheteurs effectuant des visites au pays.

Des géniteurs canadiens de races laitières et de boucherie ont été exposés au Royal Easter Show en Australie, au Salon international de l'agriculture à Paris, au Royal Agricultural Show et au Royal Highland Show au Royaume-Uni. Des reproducteurs porcins ont été présentés à Reggio Emilia en Italie, et des chevaux de selle à Vérone. Le ministère a par ailleurs la visite d'une mission du Costa Rica sur les pommes de terre de semence.

Le PDME a permis de continuer d'appuyer la Potatoes Canada, la Canadian Seed Potato Export Agency, la Wild Blueberry Association of North America, ainsi que les activités de diverses associations s'occupant de reproducteurs. Quant aux questions de commerce extérieur, le bureau est resté en liaison avec diverses associations industrielles, dont l'Association canadienne du commerce des semences, l'Association canadienne des industries de l'alimentation animale, la SeCan Association, le Conseil canadien de l'horticulture, les groupements de pépiniéristes canadiens et les industries de la floriculture et du tabac. Il a également entretenu des relations de travail avec Agriculture Canada en ce qui a trait aux règlements de santé animale, phytosanitaires et de quarantaine quant à leurs effets sur le commerce extérieur, avec les bureaux régionaux du ministère de l'Expansion industrielle régionale (MEIR) pour ce qui est de l'administration du PDME, et avec Canagrex relativement aux activités de soutien des exportations de produits agricoles canadiens.

Au chapitre des aliments transformés, le programme du bureau a comporté plusieurs types d'activités de commercialisation, y compris des stands nationaux à des foires commerciales internationales, des lancements en magasin, des missions commerciales et des foires solo consacrées exclusivement à des denrées alimentaires canadiennes. Au nombre des principales foires commerciales internationales auxquelles le Canada a participé, notons l'Anuga en RFA, la Foodex au Japon et la Middle East Food Exhibition à Bahreïn. On a également commencé à élaborer un programme destiné à fournir une meilleure évaluation de l'évolution des structures commerciales internationales. Ses résultats permettront d'améliorer l'efficacité des stratégies et activités d'intensification du commerce.

Dans le secteur des pêches, le bureau a participé à la mise en œuvre des recommandations du Groupe d'étude des pêcheries de l'Atlantique au chapitre de la commercialisation. Le PDME-PÊCHE (20,5 millions de dollars sur cinq ans), volet du programme destiné à améliorer la pénétration des marchés internationaux, est l'une des initiatives menées à ce chapitre. Le programme était opérationnel vers la fin de l'année financière.

Il y a également eu la campagne de promotion générique (20 millions de dollars sur cinq ans) destinée à accroître la